

- **ADMINISTRATION**

Séances extraordinaires de décembre

Le conseil a décrété que, pour les séances extraordinaires des 12 et 17 décembre 2018 seulement, la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur, située au 10 de la rue Saint-Jean-Baptiste E., sera le lieu temporaire où se tiendront lesdites séances.

Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2019

Le conseil a résolu d'adopter le calendrier suivant des séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2019 :

Séances ordinaires	Jour	Date
Séance ordinaire	Lundi	14 janvier 2019
Séance ordinaire	Lundi	11 février 2019
Séance ordinaire	Lundi	11 mars 2019
Séance ordinaire	Lundi	8 avril 2019
Séance ordinaire	Lundi	13 mai 2019
Séance ordinaire	Lundi	10 juin 2019
Séance ordinaire	Lundi	8 juillet 2019
Séance ordinaire	Lundi	12 août 2019
Séance ordinaire	Lundi	9 septembre 2019
Séance ordinaire	Mardi*	15 octobre 2019
Séance ordinaire	Lundi	11 novembre 2019
Séance ordinaire	Lundi	9 décembre 2019
	* En raison de l'Action de grâces le 14 octobre	
Les séances ordinaires du conseil ont lieu au 106, rue Saint-Viateur à l'hôtel de ville, au 2 ^e étage, à 19 h.		

Formation des comités et nomination des représentants 2018-2019

Le conseil a résolu d'approuver la nomination des personnes suivantes aux postes ci-dessous énumérés à compter du 12 novembre 2018 :

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU	
M. Archie Martin, président	Mme Edith de Haerne
URBANISME, PATRIMOINE, PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ET TOPONYMIE	
M. André Boucher, président	M. Hans Gruenwald Jr.
Mme Marie-Claude Frigault	M. Mario Gauthier, substitut
ADMINISTRATION ET DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE	
M. André Boucher, président	
RELATIONS DE TRAVAIL	
M. Mario Gauthier	Mme Edith de Haerne
LOISIR ET CULTURE	
Mme Marie-Claude Frigault, présidente	M. Mario Gauthier
M. Danny Lalonde	
EMBELLISSEMENT	
M. Danny Lalonde, président	Mme Edith de Haerne
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
M. Danny Lalonde, président	M. Archie Martin
SÉCURITÉ CIVILE	
M. Archie Martin	Mme Edith de Haerne
TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ	
M. André Boucher	M. Archie Martin, délégué substitut
REPRÉSENTANTS — FESTIVAL DES COULEURS	
M. Mario Gauthier	

Nomination d'un représentant au COBAVER de Vaudreuil-Soulanges

Le conseil a résolu de déléguer M. Hans Gruenwald Jr., maire, en tant que représentant pour siéger au Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER VS), et ce, pour un mandat de 2 ans.

Présentation d'un projet de règlement

Le conseil a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, le projet de règlement numéro 351-01-2018 modifiant le règlement numéro 351-2018 décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux sera proposé pour adoption.

Adoption de règlements

Le conseil a résolu d'adopter les règlements suivants :

- Numéro 327-01-2018 modifiant le règlement relatif au stationnement numéro 327-2018 – RMH 330;
- Numéro 357-2018 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables, non recyclables, les résidus verts, les résidus alimentaires, les arbres de Noël naturels, les résidus volumineux et les déchets domestiques dangereux (DDD);
- Numéro 358-2018 relatif à la vidange des fosses septiques.

Demandes du MTQ

Le conseil a accepté les demandes du MTQ :

- D'aménager une traverse piétonnière sur la rue Saint-Jean-Baptiste O. (route 342) au coin de la rue Saint-François;
- D'étudier la possibilité de déplacer la signalisation pour l'interdiction de stationnement à l'interdiction de la rue Saint-François et de la rue Saint-Jean-Baptiste O. (route 342) et d'en effectuer les travaux si ceux-ci sont possibles.

Demande au ministère de la Sécurité publique

Le conseil a résolu de présenter une demande dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique pour les programmes Pompier I, Autosauvetage, Désincarcération, opérateur d'autopompe, pompier II et simulateur d'incendie et de transmettre ces demandes à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec

Le conseil a résolu d'autoriser la présentation du projet d'aménagement des Sentiers de L'escapade au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air. Le conseil a par ailleurs confirmé l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Autorisation de signature d'une entente avec Animo-Nourri

Le conseil a résolu d'autoriser le maire Hans Gruenwald Jr. À signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, l'entente relative au mandat de supervision du parc canin de la Ville de Rigaud et à la vente de licences canines et félines avec Animo-Nourri.

Dossier de Société en commandite Aires de service Québec

Puisque la Ville et la Société en commandite Aires de Service Québec, par le biais de leurs avocats respectifs, désirent trouver une solution au présent litige et éviter un procès long et coûteux, le conseil a résolu d'accepter le paiement d'une somme de 72 810,08\$ représentant les taxes et compensations dues pour les années 2010, 2011, 2012 et du 1^{er} janvier 2013 au 16 janvier 2013 sur le lot situé au 420, chemin J.-René-Gauthier et accepte le paiement d'une somme de 5 337,18\$ représentant le montant dû en intérêt calculé en date du 16 janvier 2013.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 8 novembre 2018, totalisant 989 725,99\$ pour le fonds d'administration, 459,90\$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et 24 132,27\$ payés par délégation soient adoptés et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} au 31 octobre 2018 est approuvée.

Sur ce point, un vote a eu lieu :

Pour l'adoption et l'approbation

Mme Edith de Haerne

M. André Boucher

M. Danny Lalonde

M. Mario Gauthier

M. Archie Martin

Contre l'adoption et l'approbation

Mme Marie-Claude Frigault

Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-joint :

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Raphaël Aubut	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Taekwondo – compétition interprovinciale Lévis, Québec 27 et 28 octobre 2018	250\$
Vincent Aubut			250\$
Audréanne Gagnon	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Compétition secteur provincial – invitation gymnastique JO 8-9-10 et Espoir – Club Equilibrix Sainte-Catherine, Québec 16,17 et 18 novembre 2018	100\$

Mission économique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges – Fleury Michon – Rigaud

Le conseil a résolu d'entériner le paiement d'une somme de 2 922,06\$ à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, représentant les frais reliés au voyage en France du maire de Rigaud dans le cadre de la mission économique impliquant des représentants de la Ville de Rigaud, de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et de Fleury Michon. Cette mission avait pour but d'établir un partenariat pour le développement de logements sociaux, d'entreprises agroalimentaires complémentaires aux activités de Fleury Michon et de permettre aux intervenants d'avoir une vue d'ensemble de l'entreprise à son siège social et de discuter de ses projets de développement à Rigaud.

Sur ce point, un vote a eu lieu :

Pour l'adoption

Mme Edith de Haerne

M. André Boucher

M. Danny Lalonde

M. Mario Gauthier

Mme Marie-Claude Frigault

Contre l'adoption

M. Archie Martin

- **RESSOURCES HUMAINES**

Gestion du personnel – mouvement de personnel

Le conseil a résolu d'entériner les embauches et les fins d'emplois du personnel suivant :

Embauche(s) (LCV, article 73.2)				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Services récréatifs et communautaires				
Ariane Lalonde	Responsable – patinage libre et responsable activité en gymnase	12 novembre 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire Temps partiel
Audrey Parent	Animatrice activités en gymnase et préposée à l'accueil et à la sécurité	12 novembre 2018		
Nicolas Gauvin	Animateur activités en gymnase	12 novembre 2018		

Fin d'emploi				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Services récréatifs et communautaires				
Marilie Baillargeon	Animatrice activités en gymnase et préposée à l'accueil et à la sécurité	12 novembre 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire Temps partiel
Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu				
Louis Leblanc	Journalier saisonnier / embellissement	5 octobre 2018	Convention collective des employés cols bleus	Temporaire à temps plein
Dannick Bélanger	Aide-jardinier	12 octobre 2018		
Denis Trottier	Contremaître parcs et espaces verts	12 octobre 2018		
Karine Poirier	Aide-jardinière	18 octobre 2018		
Raphaëlle Charrette	Aide-jardinière temporaire	18 octobre 2018		
Anik Brazeau	Aide-jardinière	18 octobre 2018		
Claude D'Amour	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	19 octobre 2018		
Éric Villeneuve	Saisonnier affecté à la coupe de gazon	19 octobre 2018		

Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Jayme Asselin	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	19 octobre 2018	Convention collective des employés cols bleus	Temporaire à temps plein
Benoit Garand	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des parcs	26 octobre 2018		
Olivier Chamberlin	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des parcs	26 octobre 2018		
Mathieu Ouellet	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des parcs	26 octobre 2018		
Martin Legault	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des parcs	26 octobre 2018		
Claude Baril	Journalier saisonnier aux travaux publics	26 octobre 2018		
Olivier Mayrand-Flamand	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	2 novembre 2018		

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Reconduction de contrat

Le conseil a résolu de reconduire le contrat de services de conciergerie à la salle de l'Amitié, édifice Paul-Brasseur, pour la période du 1^{er} février 2019 au 1^{er} février 2020 à Claude Richer pour la somme de 20 239\$, avant toutes taxes.

Octroi d'un contrat

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'un contrat à l'entreprise Les solutions de rangement Prisma inc. pour l'achat de mobilier de rangement et de rayonnage pour la bibliothèque municipale, au montant de 15 185\$ plus toutes les taxes applicables.

Fin de bail

Le conseil a résolu que soit transmise au propriétaire du 64-66 de la rue Saint-Viateur une lettre confirmant que la Ville de Rigaud ne renouvèlera pas le bail de location d'un espace à bureaux pour le Bureau du rétablissement – inondations (BRI).

Dossier des inondations historiques printanières 2017

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu d'autoriser :

- L'acquisition du lot numéro 3 609 836 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 73 du chemin de la Pointe-à-la-Raquette, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;

- L'acquisition du lot numéro 3 607 967 pour la somme de 1\$ au propriétaire du 20 du chemin de la Pointe-au-Sable, lequel pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

Dossier du RCI du mont Rigaud

Puisque la préservation de certains espaces boisés et de milieux humides constitue des éléments indispensables quant à la gestion durable du milieu naturel et d'un développement intégré du territoire de la Ville de Rigaud, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté un règlement de contrôle intérimaire (RCI) ciblant, entre autres sur le mont Rigaud, des territoires à être protégés. Ainsi, le conseil a résolu d'autoriser la Ville à :

- Autoriser l'acquisition du lot 3 609 252, d'une superficie de 232 800 m² au coût de 240 979,79\$, et ce, conditionnellement à l'obtention d'une subvention au montant de 240 979,79\$ et de mandater M^e Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution. La Ville s'engage, à la suite de son acquisition, à céder ce lot à la « Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud » pour constitution du patrimoine fiduciaire et de la conservation perpétuelle;
- Conclure une entente avec Nature-Action pour la réception et le traitement d'une subvention à être versée par Conservation de la nature Canada pour le projet « Ensemble pour la nature » au montant de 240 979,79\$, et ce, pour l'acquisition du lot 3 609 252.

- **GESTION DU TERRITOIRE**

PIIA

Le conseil a résolu d'accepter les demandes de PIIA suivantes :

- 74-76, rue Saint-Viateur : remplacement d'un perron, de ses marches, garde-corps, mains-courantes, colonnes et treillis d'intimité à la condition que les 4 colonnes soient d'une dimension de 6 po x 6 po et en aluminium blanc;
- 212 (projeté), chemin des Érables : construction d'une habitation unifamiliale isolée;
- 35 (projeté), rue de l'Hôtel-de-Ville : construction d'un triplex à la condition que l'option de façade principale numéro 1 ou numéro 2 soit réalisée;
- 12, rue Saint-Antoine : remplacement du revêtement extérieur et de 3 fenêtres à la condition que la couleur du revêtement extérieur choisi soit d'un ton pâle et que les moulures soient pâles avec contraste;
- 119, rue Saint-Pierre : remplacement du revêtement extérieur.

Le conseil a résolu de refuser la demande de PIIA suivante :

- 146-152, rue Saint-Pierre : agrandissement du bâtiment par l'ajout d'une pièce habitable en latérale gauche à l'immeuble multifamilial de 4 logements puisqu'il s'agit d'un bâtiment répertorié par la Chaire de recherche de l'UQÀM comme potentiel patrimonial, qu'il y a des contraintes à l'occupation du sol et que cela ne correspond pas aux objectifs et aux critères du règlement sur les PIIA pour le secteur centre-ville.

Dérogations mineures

Le conseil a résolu d'accepter les demandes de dérogations mineures suivantes :

- 68 (projeté), rue Lauzon : permettre la subdivision d'un lot ayant une profondeur de 22,83 m au lieu de 30 m et une superficie de 445,4 m² au lieu de 540 m² aux fins de la construction d'une habitation unifamiliale isolée;
- 68 (projeté), rue Lauzon : permettre 2 cases de stationnement à moins de 2 m de la ligne avant et en cour et marge avant vis-à-vis la façade d'une habitation unifamiliale isolée;
- 228 (projeté), chemin Park : permettre un alignement en angle de la façade principale d'un bâtiment résidentiel principal à moins de 60 m de l'emprise de la rue, allant jusqu'à 16° de l'alignement parallèle de la ligne avant;
- 440, rue Gauthier : régulariser la superficie de 82,7 m² pour un garage non attenant au lieu de 78 m²;

Le conseil a résolu de refuser les demandes de dérogations mineures suivantes :

- 440, rue Gauthier : régulariser l'implantation d'un agrandissement construit à 10 m de la ligne avant, en deçà de la marge avant minimale de 12 m prescrite à la grille des spécifications au bâtiment puisqu'à sa construction, l'agrandissement était non-conforme quant au règlement de construction en raison de sa fondation et que le nombre de dispositions auxquels les travaux réalisés dérogent lui conférant un caractère majeur plutôt que mineur;
- 440, rue Gauthier : régulariser l'implantation d'une galerie construite à 8,1 m de la ligne avant au-delà de l'empiètement maximal de 2 m autorisé dans la marge avant au bâtiment;
- 440, rue Gauthier : régulariser un avant-toit localisé à 7,8 m de la ligne avant au-delà de l'empiètement maximal de 1 m autorisé dans la marge avant.

QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE

Service de sécurité incendie

- Au cours du mois d'octobre, il s'est tenu 11 activités de formation : 5 entraînements en caserne, 2 activités de formation Pompier 1, 2 recertifications premier répondant et 2 journées de formation traitant des interventions en présence de gaz et de liquides inflammables;
- L'équipe a répondu à 24 appels incendie durant le mois. Parmi ces appels, 10 concernaient des alarmes en fonction, 2 incendies de bâtiment, 2 incendies de véhicules ainsi qu'une intervention nautique;
- Le Service a eu recours à l'entraide 4 fois durant cette période et a été demandé en entraide 4 fois;
- Depuis le début de l'année, le Service a reçu 202 appels incendie contre 244 à pareille date l'année dernière;
- L'équipe de premiers répondants a reçu 51 appels au cours du mois d'octobre;
- Depuis le début de l'année, l'équipe de premiers répondants a reçu 519 appels comparativement à 511 appels à pareille date l'année dernière.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Au cours du mois d'octobre, le Service de l'urbanisme a émis un total de 59 permis et certificats, pour un montant total de travaux projetés s'élevant à 3 889 000\$. De ceux-ci, on dénombre, entre autres :
 - o 3 permis de construction, avec une valeur projetée des travaux estimés à 1 560 000\$;
 - o 10 permis de rénovations ou d'agrandissement avec une valeur projetée des travaux estimés à 2 000 000\$;
 - o 23 certificats d'autorisation relatifs à l'abattage d'un ou de plusieurs arbres;
 - o 6 permis de construction de bâtiments accessoires avec une valeur projetée des travaux estimés à 100 000\$;
 - o 6 permis relatifs à des installations sanitaires avec une valeur projetée des travaux estimés à 87 000\$.

Services récréatifs et communautaires

- Un projet pilote verra le jour cet hiver : tous les sentiers de L'escapade seront tracés pour le ski de fond uniquement d'un côté et seront damés de l'autre afin d'accueillir marcheur, raquette, mais aussi les vélos à gros pneus (fatbike) pour un projet pilote 2018-2019;
- Activité à venir à la bibliothèque : samedi 1^{er} décembre de 12 h 30 à 14 h 30 : Atelier de création avec l'artiste Tina Struthers pour les citoyens touchés par les inondations.
- Activités à venir au Service des loisirs : 8 décembre de 13 h à 16 h dans le gymnase du complexe sportif du collège Bourget : dépouille d'arbre de Noël pour les résidents de Rigaud ou pour les enfants d'un membre en règle des Chevaliers de Colomb 2881.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca